

## **REUNION DU 03 MARS 2009**

**Le trois Mars Deux Mil Neuf à 20 heures 30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Michel BAR, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS** : M BAR, Mme AUBRY, M. LEMUNIER, Mme GUILLEMETTE, M HUARD, M. VALLEE, M VICTOR, Mme JOURDAN, M RENARD, M. SOULARD, M FERREY, Mme MAUPAS.

**ABSENT EXCUSE avec pouvoir** : M CHENNEVIERE jusqu'à son arrivée vers 21H30

**DEMISSIONNAIRES** : Mme BOULAN, Mme SOHIER

**Secrétaire de séance** : M. RENARD

### **Intervention de l'Adjudant FIZEL (activité Brigade 2008)**

L'Adjudant FIZEL, commandant la Brigade de Clécy, est venu expliquer au Conseil Municipal la façon de fonctionner de la Gendarmerie au niveau de la Communauté de Brigades qui regroupe les Brigades de Pont d'Ouille, Thury-Harcourt et Clécy, Pont d'Ouille étant la brigade centre.

En ce qui concerne les interventions au niveau de Clécy, Monsieur FIZEL a expliqué que Clécy était une commune avec peu de délinquance (2 délits en 2008), en dessous du seuil départemental. En 2008 il n'y a pas eu d'accident corporel, et sur 400 procès verbaux dressés au niveau de la Communauté de brigades, seulement 44 sur la commune de Clécy.

Cet été il y aura des patrouilles en V.T.T.

### **Création de poste(s)**

1°) Poste à temps non complet au secrétariat :

Monsieur le Maire propose de créer un poste de secrétariat à mi-temps en CDD (contrat de travail à durée déterminée) en renfort administratif de 3 mois renouvelable. A la fin de cette période il pourrait être envisagée de nommer la personne stagiaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à créer un poste en CDD de 3 mois renouvelable et nommer la personne stagiaire à l'issue des contrats.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des trois entretiens qu'il a eu pour ce poste.

2°) Poste CDD 2 ans d'adjoint technique :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable, devant les nombreux travaux à faire sur la Commune, de créer un poste avec un Contrat d'Avenir 26H/semaine sur 2 ans maximum. C'est un contrat qui a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi. La Commune serait exonérée des charges patronales, et recevrait une aide de 75% du salaire la première année et de 50 % la deuxième.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention pour la création de ce poste en CDD de 2 ans.

## **Projets parkings voirie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des projets de parkings sur la commune à savoir :

- Parking de la Faverie : nouvelle voirie + accès piétons
- Au lieudit « Les parcs » : parking pour les autocars
- Place de la Mare : 2 stationnement en épis, 1 sur la gauche de la rue de la Poste, le second à la place de la plate bande de rosiers, plus un stationnement de bus à prévoir pour sécuriser la descente des enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à demander la subvention au titre des amendes de polices, pour la voirie et les marquages au sol de ces parkings.

## **Modification de la composition des commissions**

Suite à la démission de Mesdames BOULAN et SOHIER, la composition des représentations est modifiée comme suit :

	<b><u>Titulaires</u></b>	<b><u>Suppléants</u></b>
<b><u>SYNDICAT SCOLAIRE THURY-HARCOURT</u></b> :	René CHENNEVIÈRE Nadine MAUPAS	Nathalie GUILLEMETTE Christelle AUBRY
<b><u>SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT CLECY-LE VEY</u></b> :	Michel BAR Pierre VICTOR	Manuel RENARD Marc FERÉY
<b><u>OFFICE DE TOURISME</u></b> :	Christelle AUBRY Yolande JOURDAN	Michel VALLEE Nathalie GUILLEMETTE
<b><u>COMMISSION DES FINANCES CCSN</u></b> :	Nathalie GUILLEMETTE	Michel VALLEE

La commission tourisme de la commune est complétée avec Manuel Renard, Nathalie GUILLEMETTE

## **Questions diverses**

### **↪ La Cambronnerie :**

Sécurisation des Rochers et consolidation des berges au niveau des toilettes publiques, le montant du devis est de 6 090,93. Devis accepté.

Les rochers qui se trouvent derrière les barrières après le restaurant « Les Rochers » sont situées en site protégé. L'achat est prévu par le Conseil Général, une réunion est programmée dans 15 jours.

L'Agence Routière Départementale doit réaliser les travaux de réfection des accotements de la route ainsi que des escaliers pour accéder aux bords de l'Orne.

Abatage des peupliers sur les bords de l'Orne, l'entreprise Cassin propose de faire les travaux à partir du 15 Mars pour un montant de 3 588 € T.T.C. Devis accepté.

Chêne dans la rivière : Une entreprise doit sortir la chêne de la rivière, elle demande 2 agents pour dégager et débiter l'arbre. Monsieur Michel HUARD propose à la commune d'effectuer les travaux à la place des 2 agents et d'acheter pour 200 € le bois récupéré. Cette proposition a été soumise au vote à bulletin secret, sans Michel HUARD qui est sorti : 12 voix pour.

### Travaux en cours

Boucherie : Les travaux avancent, l'ouverture aura lieu le 27 Mars 2009.

Effacement des réseaux : la Rue Moteley sera interdite à la circulation, pour les voitures qui arriveront des bords de l'Orne vers le bourg. Elles pourront emprunter le sens interdit en haut de la Rue de la Poste. La signalisation sera mise en place par les employés municipaux.

Marquage au sol : 4 passages piétons sont créés rue d'ERMINGTON au droit des traversées d'accès, en priorité sous lampadaire pour en améliorer la sécurité

Salle socioculturelle : Des travaux sur les terrasses seront à prévoir afin d'éviter des infiltrations. Le montant du devis est de 4 690,77 €.

Auto laveuse pour primaire 1 517 HT 1 814,35 TTC, Monsieur le maire est autorisé à réaliser l'achat après une démonstration concluante.

Le nouveau lotissement situé sur des parcelles cadastrées « Crête gras » sera nommé lotissement de la crête.

### Divers

Le Fresne : chemin détérioré

Passage piéton au Calvaire (D562): La demande a été faite à l'Agence Routière Départementale

La Frénée : route toujours sale

Marché : Etudier la possibilité d'un marché avec des producteurs locaux en saison le Dimanche Matin.

Grilles du cimetière à peindre.

Annonce : le Vendredi 12 Juin à 20H30 concert sur la place de la Mairie ou à la salle socioculturelle selon le temps.

**La séance a été close à 23H10**